COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE
DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

REUNION DU 29 OCTOBRE 2025

Le 29 octobre 2025, à 15 heures 05, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,** se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

La Présidente MAUPERTUIS accueille les participants et procède à l'appel nominal.

Sont présents dans l'hémicycle :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,
M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,
Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Françoise CAMPANA, Romain COLONNA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI.**

Sont présents par connexions audiovisuelles :

Mmes et MM. Paul-Joseph CAITUCOLI, Saveriu LUCIANI et **Jean-Michel SAVELLI.**

Sont représentés :

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par **Mme Véronique ARRIGHI,**
Mme Angèle CHIAPPINI par **Mme Chantal PEDINIELLI,**
Mme Julia TIBERI par **M. Saveriu LUCIANI.**

Assistent à la réunion :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA, Conseiller exécutif en charge des infrastructures portuaires et aéroportuaires, Président de l'Office des Transports de Corse,

M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,
Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle,
M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Energie, du Logement, des Bois et Forêts, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,
Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'Audiovisuel, de la Vie Associative et des Sports,
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Egalité Hommes/Femmes, de l'Innovation Sociale, du Handicap, de l'Education, de la Formation, de l'Apprentissage, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La Présidente MAUPERTUIS, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance.

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^{u} 303 : Appruvazione di u prucessu verbale di a Cummissione Permanente di u 1mu d'ottobre di u 2025.
Rapport n° 303 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 1er octobre 2025.

La Présidente MAUPERTUIS expose le rapport.

Personne ne demandant la parole, elle met la proposition de délibération aux voix.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Après quoi, **la Présidente de l'Assemblée** indique que les rapports suivants concernent plusieurs attributions de mandats spéciaux, certains relatifs à des invitations qu'elle n'est pas en capacité de satisfaire, proposant pour cela d'y déléguer des **conseillers**.

M. Paul-Joseph CAITTUCOLI indique que le rapport le concernant peut être retiré, dans la mesure où il ne sollicite pas le remboursement des frais afférents.

La Présidente MAUPERTUIS prend acte de cette demande, en conséquence le rapport prévu (**n° 302**), devenu sans objet, sera retiré de l'ordre du jour.

Raportu nᵘ 301 : Mandatu speciale attribuitu à u sgiò Romain COLONNA.
Rapport n° 301 : Mandat spécial accordé à M. Romain COLONNA.

En préalable, **M. Romain COLONNA** s'est déporté de l'examen de ce rapport.

La Présidente MAUPERTUIS présente le rapport, tout en proposant, aussi, de déléguer **Don Joseph LUCCIONI** à cette manifestation particulièrement importante : à cet effet, elle dépose un amendement oral au rapport, qu'elle commence par mettre aux voix.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI et Romain COLONNA.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Hyacinthe VANNI.**

<u>Ont voté contre</u> :

M. Saveriu LUCIANI et Mme Julia TIBERI.

<u>N'ont pas participé au vote</u> :

Mmes et **MM. Angèle CHIAPPINI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI.**

POUR : 7
CONTRE : 2
ABST : 0
NPPV : 4

Ensuite de quoi, **<u>la Présidente MAUPERTUIS</u>** met aux voix la proposition de délibération.

<u>Sont absents</u> :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Hyacinthe VANNI.**

<u>N'ont pas participé au vote</u> :

Mmes et **MM. Angèle CHIAPPINI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI**, **Julia TIBERI.**

POUR : 7
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 6

Raportu n^{u} 307 : Mandatu speciale attribuitu à u sgiò Romain COLONNA in qualità di Presidente di a Cumissione ad hoc nantu à a pulitica linguistica di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 307 : Mandat spécial accordé à M. Romain COLONNA, en qualité de Président de la Commission ad hoc nantu à a pulitica linguistica di a Cullettività di Corsica.

En préalable, **M. Romain COLONNA** s'est déporté de l'examen de ce rapport.

La Présidente MAUPERTUIS présente le rapport. Puis, personne ne demandant la parole, elle met aux voix la proposition de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI et Romain COLONNA.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Hyacinthe VANNI**, **Julia TIBERI.**

N'ont pas participé au vote :

Mmes et **MM. Angèle CHIAPPINI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI.**

POUR : 9
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 4

La Présidente de l'Assemblée, sortant de l'hémicycle, est remplacée par **Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée**, à la présidence de séance.

Raportu nᵘ 306 : Mandatu speciale attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.
Rapport n° 306 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse.

En préalable, **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS** s'est déportée de l'examen de ce rapport.

La Vice-présidente NIVAGGIONI présente le rapport.

Mme Chantal PEDINIELLI fait observer, à ce sujet, qu'une habilitation à caractère permanent avait été votée par la **Commission Permanente** : celle-ci avait-elle un délai de validité ?

La **Vice-présidente NIVAGGIONI** précise que l'objet du déplacement ne relève pas du cadre évoqué. Personne d'autre ne demandant la parole, elle met aux voix la proposition de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI et Romain COLONNA.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Hyacinthe VANNI**, **Julia TIBERI.**

N'ont pas participé au vote :

Mmes et **MM. Angèle CHIAPPINI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI.**

POUR : 9
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 4

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée, estime qu'il conviendrait, le cas échéant, d'élargir le cadre de l'habilitation : il s'avère presque ridicule de voir la Présidente de l'Assemblée demander l'autorisation à chaque fois qu'elle se déplace dans le cadre de ses fonctions ; c'est une situation qui ne doit gère se retrouver dans les autres régions.

La **Vice-présidente NIVAGGIONI** prend acte de cette remarque.

Revenue dans l'hémicycle, **la Présidente MAUPERTUIS** reprend la présidence de séance.

RAPORTI DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU / RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu nᵘ 296 : Ricunduzzione di a messa à dispusizione di un agente di l'Agenza di u Turisimu di a Corsica pressu à a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 296 : Renouvellement de mise à disposition d'un agent de l'Agence du Tourisme de la Corse auprès de la Collectivité de Corse.

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Energie, du Logement, des Bois et Forêts, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse, expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable.**

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met le projet de délibération aux voix.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nᵘ 300 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi.
Rapport n° 300 : Crédits de personnel des groupes politiques.

M. Julien PAOLINI expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

La Présidente MAUPERTUIS commence par remercier le groupe **« Un Soffiu Novu »** qui s'est prêté à l'exercice, faisant en sorte que cette transition se déroule sans douleur. Elle remercie, également, le groupe **« Core in Fronte »** d'avoir bien voulu laisser un de ses bureaux au nouveau groupe **« Un'Altra Strada »** qui, dès demain, pourra l'utiliser. Tout cela s'est déroulé de manière très correcte entre les groupes, avec les services aussi, qui ont équipé le bureau en question, et il convient de saluer cet état d'esprit.

Elle en profite, de façon connexe, pour indiquer qu'un courrier a été envoyé, à sa demande, aux **présidents de groupes**, visant à faire remonter les problématiques pesant encore sur leur activité. Les réponses seront instruites avec le concours de **Mme CARROLAGGI**, dans l'objectif d'arriver en réunion de **Questure**, au mois de novembre, en disposant de réponses formelles du côté de l'administration.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met le projet de délibération aux voix.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SISTEMI D'INFURMAZIONE / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu nu 282 : Riforma è cessione di materiali infurmatichi è di i bè mobiliarii d'uffiziu di e sale di tele-presenza.
Rapport n° 282 : Réforme et cession de matériels informatiques et des biens mobiliers de bureau des salles de télé-présence.

M. Julien PAOLINI expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Mme Chantal PEDINIELLI indique découvrir qu'un arrêté a été pris à ce sujet. Au-delà des **6 800 €** qui seront récupérés avec cette vente de matériel, elle s'interroge sur le devenir ces salles. Il est vrai que depuis la crise de la Covid-19 et avec l'essor des visioconférences organisées sous «**Teams** », les modes de réunion ont changé ; pou autant, il s'agit de salles extrêmement bien équipées, dont le coût d'installation représentait **4 M€**. En **Commission des Finances**, le **Directeur des Systèmes Informatiques** a annoncé qu'il y aurait résiliation de bail pour la salle **Lesia** de Bastia, laissant à penser qu'il y aurait démantèlement définitif des deux autres salles, aussi. De ce fait, elle voudrait savoir si leur réaffectation est envisagée, notamment pour la salle **Prosper ALFONSI**, qui est un endroit magnifique.

La Présidente MAUPERTUIS précise, à ce sujet, qu'une discussion est en cours sur le redéploiement des salles utilisées par l'**Assemblée de Corse**. S'agissant de la « **Prosper ALFONSI** », plusieurs projets sont à l'étude, notamment pour en faire une « salle des pas perdus » d'un rang approprié, disposant d'une belle bibliothèque, comme il en existe d'ailleurs dans tous les parlements d'Europe. Ce réaménagement, en outre, a vocation à s'inscrire dans un plan plus général de rénovation des hémicycles, qui est en cours de formalisation entre le **secrétariat général** et l'administration.

Quant aux salles de télé-présence à proprement parler, et sans préjudice des réponses du **Conseil exécutif**, **la Présidente MAUPERTUIS** a l'impression de locaux coûtant aujourd'hui plus chers qu'ils ne rapportent, du fait, notamment, de contrats de maintenance à prix élevé

pour une technologie devenue obsolète, et dont l'usage se restreint, étant donné qu'il suppose d'être relié à des correspondants disposant de configurations identiques, ce qui s'avère de moins en moins fréquent.

M. Saveriu LUCIANI rejoint sa collègue, pour souligner la valeur patrimoniale et historique de la salle **Prosper ALFONSI**, véritable « monument » dans l'histoire cottemporaine corse : dans le cadre des XL ans de l'**Assemblée**, il aimerait rajouter dans la délibération la volonté collective de réhabiliter cette salle, pour lui rendre une dimension beaucoup plus solennelle.

La Présidente MAUPERTUIS partage cette volonté, s'agissant d'une salle qui revêt incontestablement une portée symbolique et historique importante, et mérite d'être restaurée comme il se doit.

Pour la **Vice-présidente NIVAGGIONI**, il était déjà dommage que d'avoir modifié la configuration de la salle pour y implanter la télé-présence.

La Présidente MAUPERTUIS souscrit à ces appréciations : même si au moment de son installation, cet équipement s'avérait à la pointe de la technologie, toujours est-il que l'on a posé une verrue dans une salle qui était magnifique, et qui de ce fait a perdu son âme. Il convient de mettre à profit, aujourd'hui, ce démantèlement pour adopter, dans le cadre d'un autre type de délibération bien sûr, un très beau projet.

Pour **M. Jean-Martin MONDOLONI**, ce dossier est significatif de l'aspect poussif que prennent les institutions européennes, lorsqu'elles encouragent de telles innovations, certes en les financements grandement, mais en les présentant, aussi, comme le « must du must ». Peut-être l'est-ce toujours en termes de qualité, sauf que depuis, une crise sanitaire a eu lieu, incitant à recourir à d'autres modes de diffusion audiovisuelle. Il rappelle, à cet égard, la différence entre progrès et innovation : une innovation, c'est un progrès qui a été éprouvé. Et en l'espèce, la valeur ajoutée a été prouvée pendant quelques mois et puis elle a été rapidement dépassée. Il est donc préférable de rester toujours prudent lorsque l'Europe pousse à consommer des crédits dans ce qu'elle considère être une innovation.

M. PAOLINI en convient, dans le domaine du numérique peut-être encore plus qu'ailleurs, les choses évoluent très vite, à grande vitesse et finalement, on voit en une dizaine d'années comment un équipement, qui pouvait être considéré comme le « must » en matière de modernité, se retrouve obsolète. La télé-présence a été installée sous la mandature **GIACOBBI**, donc dans la mandature 2010-2015, elle a aussitôt été

beaucoup utilisée, assurant des réunions de grande qualité, c'est vrai ; mais à partir de 2020, l'explosion de la Visio individuelle a entraîné son abandon progressif. Deux raisons poussent aujourd'hui le **Conseil exécutif** à s'en séparer : un matériel devenu obsolète, et qui n'est plus utilisé / un coût de fonctionnement élevé, d'autant plus qu'**Orange** n'en assurerait plus la maintenance. Le choix a par conséquent été vite fait, au moyen d'un arrêté du **Président du Conseil exécutif** qui en a informé par courrier la **Présidente de l'Assemblée** -si ce n'est l'ensemble des groupes.

M. PAOLINI fait valoir que le plus important tient à la suite : dans le cadre de ce rapport, purement technique, c'est un bail avec un propriétaire privé, sur Bastia, qui va être résilié, générant quelques économies pour la Collectivité. A Corti, la salle de télé-présence était installée à la caserne **Padoue** et là, tous les scénarii sont ouverts, s'agissant d'un bâtiment patrimonial bien situé, et qui pourrait s'intégrer dans le projet d'ensemble de la Citadelle. Et sur Aiacciu, on peut envisager de restaurer la salle dans son état originel, de façon à ce qu'une fois « désencapsulée », elle retrouve toutes ses qualités patrimoniales et architecturales. Etant précisé que dans les deux cas, le Conseil exécutif élaborera des projets en concertation, avant de saisir, bien sûr, l'Assemblée de Corse pour validation.

La Présidente MAUPERTUIS remercie le **Conseiller exécutif** de ces précisions. Sur cette question, on va donc pouvoir œuvrer en partenariat, en co-réflexion puis en co-construction sur la destination en particulier de la salle attenante à cet hémicycle. Au vu des gestes et des mimiques de certains, il semble d'ailleurs que tout le monde ici partage une même volonté de faire « sauter les murs », pour désencapsuler cette salle et la réhabiliter en « salle des pas perdus », dotée d'une belle bibliothèque, de belles vitrines.

Personne d'autre ne demandant la parole, elle met ensuite le projet de délibération aux voix.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 284 : Cunvenzione di messa à dispusizione di l'accordu-quadru « furnitura di licenze è di servizii in linea per i sistemi d'infurmazione equipati di suluzioni Microsoft è d'altri servizii buròmatichi in linea alternativi ».
Rapport n° 284 : Convention de mise à disposition de l'accord-cadre « fourniture de licences et de services en ligne pour les systèmes d'information équipes de solutions Microsoft et services bureautiques en ligne alternatifs ».

<u>M. Julien PAOLINI</u> expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **<u>la Présidente MAUPERTUIS</u>** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0

ABST : 0
NPPV : 0

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu nᵘ 277 : Raportu nant'à a strategia d'inclusione numerica in Corsica (2025-2027) - Quadru è perspettive.
Rapport n° 277 : Rapport sur la stratégie d'inclusion numérique en Corse (2025-2027) - Cadre et perspectives.

M. Julien PAOLINI expose le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS demande aux **commissaires** s'ils acceptent que soient lus en séance uniquement les conclusions des rapports des commissions, étant entendu que leurs textes intégraux leur ont été transmis par voie numérique. Elle obtient pour cela leur **assentiment unanime**.

La **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Pour la **Vice-présidente NIVAGGIONI**, ce rapport peut paraître anodin par rapport à au programme **« Smart Isula »**, qui constitue une stratégie très structurante, ne laissant rien au hasard, couvrant les enjeux du déploiement de la 4G ou de la 5G, jusqu'aux aspects humains individuels. Il convient de saluer ce plan, dans la mesure où il a vocation à relever un défi collectif majeur. En effet, on connaît les différents facteurs de la fracture numérique, qu'ils soient générationnels, géographiques ou socio-économiques, et l'on se rend bien compte qu'il y a des aspects très paradoxaux : certes, en Corse tout le monde est équipé, on a l'impression que parce qu'un jeune est équipé du dernier smartphone à la pointe de la technologie, il devrait maîtriser le numérique alors qu'en fait, lorsqu'il sera confronté à la recherche d'emploi, ou à des aspects professionnels, il participera, lui aussi, de cette fracture numérique. D'où l'importance de la démarche partenariale impulsée par la Collectivité, depuis la création des **p@m** jusqu'à **Smart Isula**, visant à combler ces points de carence, dans toutes les tranches d'âge de la société.

La Présidente MAUPERTUIS souscrit entièrement à ces propos. Elle tient à souligner, tout à la fois, la dimension économique, sociale, technologique et infrastructurelle ; et surtout, la méthodologie, la logique

partenariale avec tous les opérateurs du numérique, quels qu'ils soient sur le territoire insulaire. C'est une démarche vraiment très positive.

M. PAOLINI remercie les intervenants de leurs propos, qui ont mis en exergue l'aspect concerté d'une démarche menée avec l'ensemble des acteurs intéressés par cette problématique. A cet égard, pour mesurer les enjeux, il indique que **25 %** de la population corse reste en grande difficulté vis-à-vis de l'autonomie numérique, très éloignée par conséquent des usages quotidiens du numérique, notamment pour faire une déclaration d'impôts, ou pour avoir accès aux données de sécurité sociale. C'est une vraie problématique, d'autant plus qu'à la fracture numérique s'ajoutent souvent une fracture sociale (on peut, en effet, relier ce chiffre de **25 %,** au taux de pauvreté de la Corse, autour de **20 %**), et aussi, une fracture territoriale, étant donné qu'en dépit des efforts réalisés par la Collectivité de Corse pour que tout le monde ait accès à l'internet en déployant la fibre optique partout dans les villages, beaucoup de personnes âgées isolées ne maîtrisent pas ces outils. En toile de fond, des questions autour de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et plus globalement, un enjeu d'aménagement du territoire.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 298 : Aghjustu n° 15 à a cunvenzione nantu à a cuncessione pè a creazione è a gestione di un retale di cumunicazione elettronica d'altu flussu in Corsica.

Rapport n° 298 : Avenant n° 15 à la convention de concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le territoire de la Collectivité de Corse.

M. Julien PAOLINI expose le rapport.

La **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SVILUPPU À LONGU ANDÀ /
ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Raportu n^{u} 270 : Richiesta di rimessa di grazia pè u pagamentu di un affittu di pesca (stagnu di Chjurlinu), pè u periudu da u 1mu d'aostu di u 2023 à u 29 di ferraghju di u 2024.
Rapport n° 270 : Demande de remise gracieuse du loyer afférant au bail de pêche de l'étang de BIGUGLIA (CHJURLINU), pour la période du 1er août 2023 au 29 février 2024.

M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, présente le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu nᵘ 271 : Fissazione di l'ammontu di a cuntribuzione di a Cullettività di Corsica per e Case di l'Adulescenti (MDA) di l'Alta Corsica è di u Paghjolu Aiaccinu per l'eserciziu 2025.
Rapport n° 271 : Fixation du montant de la contribution de la Collectivité de Corse pour les Maisons des Adolescents (MDA) de la Haute-Corse et du Pays Ajaccien au titre de l'exercice 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**.

M. Paul-Félix BENEDETTI voudrait savoir si la distorsion de fond entre Cismonte et Pumonti pourrait sous-entendre des distorsions d'actions. Supposant que dans la recherche de subventions, chacun ait plus ou moins les mêmes besoins -à moins qu'Aiacciu ne bénéficie de financements complémentaires les réduisant, il propose de réfléchir aux moyens réels, et au besoin d'homogénéiser les politiques sociales, dans ce domaine comme sur d'autres dossiers.

Mme FAZI, en réponse, commence par préciser qu'a Casa di Bastia rayonne actuellement sur la Balagne, l'Isula et la région d'a Ghjisunaccia ;

alors que pour l'instant, celle du pays ajaccien n'a pas sollicité d'extension, même si elle y réfléchit. Cela explique que le montant de la subvention soit plus élevé au Nord.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 272 : Rettificazione di l'ammonti di a dumanda di finanzamentu nant'à u prugramma Corsica FSE+ 2024-2027, ligata à l'accompagnamentu rinfurzatu di i beneficiarii di u redditu di sulidarità attiva.
Rapport n° 272 : Rectification des montants de la demande de financement sur le programme Corse FSE+ 2024-2027 attachée à l'accompagnement renforcé des allocataires du revenu de solidarité active.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n^{u} 273 : Cunvenzioni di finanzamentu relative à l'azzioni messe in opera da l'associu ALIS per l'eserciziu 2025.
Rapport n° 273 : Conventions de financement relatives aux actions menées par l'association ALIS pour l'exercice 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **<u>la Présidente MAUPERTUIS</u>** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 274 : Cunvenzioni chì fissanu e cuntribuzioni finanziarie à u Fundu di sulidarità per l'alloghju per l'eserciziu 2025.
Rapport n° 274 : Conventions fixant les contributions financières au Fonds de solidarité pour le logement pour l'exercice 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

M. Paul-Félix BENEDETTI souhaiterait, en l'espèce, un appel à versement équitablement réparti en Corse selon les organismes : on s'aperçoit, en effet, qu'uniquement Bastia et la communauté Marana / Golu ont participé ; dès lors, ou bien ce sont deux de trop, ou il en manque beaucoup d'autres. Il préfèrerait, par conséquent, que dans le cadre d'une vision prospective, on sollicite ces autres collectivités pour connaître leur situations (ont-elles des fonds indépendants venant en substitution ? A priori, ce ne serait pas faisable, la loi ayant confié à la Collectivité ce rôle de répartiteur).

Il fait observer, par ailleurs, que le **FSL** dispose d'un contributeur principal, **EDF**, et d'un contributeur marginal, **Veolia**. On pourrait commencer par demander à ce dernier-à l'aune des nouveaux contrats qu'il a récemment gagnés (au détriment d'ailleurs d'outils de la Collectivité de Corse) - une contribution mieux ajustée à son chiffre d'affaires réel. Et ensuite, s'intéresser à d'autres contributeurs potentiels, par exemple les opérateurs de téléphonie qui font partie d'un service public.

La Présidente MAUPERTUIS en convient, faisant observer que l'on pourrait solliciter, aussi, des bailleurs sociaux comme **Erilia**, voire **Engie** ou les sociétés gérant la distribution de l'eau. Cela étant, les abondements obtenus ne seraient pas fantastiques, rapportés aux besoins autant qu'aux chiffres d'affaires des « majors », mais ce sont tout de même des enjeux importants en matière de Logement.

M. BENEDETTI précise qu'il s'efforce de ne pas répéter ses interventions.
Mme FAZI rejoint, elle aussi, son interlocuteur, étant donné que les opérateurs mentionnés avaient été sollicités par le passé, Il serait judicieux de les contacter de nouveau, puisque l'État n'a pas encore fixé son plan. Cela étant, la Collectivité n'est pas en capacité, de se livrer à un

exercice coercitif ; mais elle ne désespère pas d'obtenir, au fur et à mesure, davantage de réponses.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 275 : Sussidiu di funziunamentu à l'Associazione d'Aiutu di e Personne Ammesse in Prutezzione di a Zitellina di Corsica (AEPAPE) per l'annata 2025.
Rapport n° 275 : Subvention de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance de Corse (AEPAPE) pour l'année 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 276 : Participazione finanziaria di a Cullettività di Corsica à u dispusitivu di mediazione famigliale 2025.
Rapport n° 276 : Participation financière de la Collectivité de Corse au dispositif de médiation familiale 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.
La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 278 : Approvazione di i prughjetti di prevenzione di a perdita d'autunumia per u periodu 2025-2026.

Rapport n° 278 : Approbation des projets de prévention de la perte d'autonomie pour la période 2025-2026.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 280 : Attualizazione di e cunvenzione di e strutture d'inserzione per l'attività ecunomica 2024-2026.
Rapport n° 280 : Actualisation du conventionnement des structures de l'insertion par l'activité économique 2024-2026.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 285 : Cunvenzioni relative à u mantenimentu di l'attività di domiciliazione amministrativa di e persone senza domiciliu stabile nant'à u cumunu di Portivechju per l'annata 2025.
Rapport n° 285 : Conventions relatives au maintien de l'activité de domiciliation administrative des personnes sans domicile stable sur la commune de Portivechju pour l'année 2025.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **<u>la Présidente MAUPERTUIS</u>** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 297 : Aghjustu n° 1 à a cunvenzione pluriannuale d'ughjittivi è di mezi trà a Cullettività di Corsica è a MDPH 2023-2027 relativa à a messa à dispusizione d'un veìculu.
Rapport n° 297 : Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et la Maison des Personnes Handicapées 2023-2027 relatif à la mise à disposition d'un véhicule.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la santé et de la Lutte Antivectorielle, présente le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI** et **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

La Présidente MAUPERTUIS remercie la **Conseillère exécutive** pour la présentation de tous ces rapports : malheureusement, il y en a beaucoup étant donné que les besoins ne cessent d'augmenter. Elle tient, en cela,

à remercier aussi les agents qui agissent au quotidien auprès des personnes en grande difficulté.

M. BENEDETTI fait savoir qu'il aimerait que la présence du **Conseil exécutif** dans l'hémicycle revête un caractère permanent. S'il lui arrive, pour sa part, d'arriver parfois en retard, il fournit des efforts non négligeables pour venir assister aux réunions. Aussi, demande-t-il à la Présidente de bien vouloir relayer cette remarque.

La Présidente MAUPERTUIS fait observer que plusieurs réunions importantes mobilisent, aujourd'hui, le **Conseil exécutif**, notamment en matière de transports. Elle n'en reconnaît pas moins le bien-fondé de cette intervention.

M. Romain COLONNA déclare, lui aussi, entendre cette remarque ; pour autant, c'est la première fois, depuis le début de la mandature, que les bancs du **Conseil exécutif** sont un moment dégarnis.

La Présidente MAUPERTUIS salue l'arrivée du **Conseiller ACQUAVIVA**.

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI-INNOVATION

Raportu nᵘ 281 : Poli di cumpetitività - Firma di a cunvenzione chì attesta u trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di Statu per u polu CAPENERGIES - Annata 2025.
Rapport n° 281 : Pôles de compétitivité - Signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits État pour le pôle CAPENERGIES - Année 2025.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Egalité Hommes/Femmes, de l'Innovation Sociale, du Handicap, de l'Education, de la Formation, de l'Apprentissage, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présente le rapport.

La **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

<u>INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA-VITA STUDIANTINA /</u>
<u>ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE-VIE ÉTUDIANTE</u>

Raportu nᵘ 283 : Dotazioni glubali di funziunamentu (DGF) di l'istituzioni sculare publiche è revisione/adattazione di i mezi di calcolu è d'attribuzione di e risorse date à i cullegi è licei di Corsica per l'annata 2026.
Rapport n° 283 : Dotations globales de fonctionnement (DGF) des établissements scolaires publics et révisions/adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2026.

En préalable, **<u>M. Jean-Martin MODOLONI</u>** s'est déporté de l'examen de ce rapport.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Egalité Hommes/Femmes, de l'Innovation Sociale, du Handicap, de l'Education, de la Formation, de l'Apprentissage, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présente le rapport.

La **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

<u>M. Paul-Félix BENEDETTI</u>, sans rien avoir contre les critères pondérés utilisés pour évaluer les charges puis ajuster les dotations, n'en fait pas

moins le constat qu'en sortie, certains collèges ou lycées enregistrent des pertes, même à des volumes réduits, qui, inéluctablement, ne seront compensées par personne d'autre. Et pourtant, les coûts de fonctionnement seront quasiment les mêmes, que ce soit en 2026 ou en 2025. Aussi, propose-t-il d'engager une réflexion, avec des coûts qui doivent être stabilisés, visant à apporter aux différents conseils d'administration la garantie que d'une année l'autre, leurs dotations seront maintenues. A défaut, on va constater qu'à enveloppe globale constante, certaines dotations vont augmenter et d'autres, mécaniquement diminuer. Il est donc important de trouver des clés de répartition pour harmoniser au mieux les fonds disponibles.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA en réponse, indique d'abord, qu'elle-même et les services sont en relation régulière avec les établissements ; et ensuite, que le calcul est effectué aussi par rapport au fond de roulement de l'établissement : les aides sont donc attribuées en tenant compte de ces disponibilités. Il n'y a pas forcément de crainte à avoir à ce sujet ; d'autant plus que des ajustements peuvent toujours intervenir au cours de l'année.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

Est absent :

M. Jean-Martin MONDOLONI
La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI /
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu nu 279 : Aghjustu n° 4 à a cuncessione di u portu di piacè Charles Ornano in Aiacciu.
Rapport n° 279 : Avenant n° 4 à la concession du port de plaisance Charles Ornano à Aiacciu.

M. Jean-Félix ACQUAVIVA, Conseiller exécutif en charge des infrastructures portuaires et aéroportuaires, Président de l'Office des Transports de Corse, présente le rapport.

La **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

M. Paul-Félix BENEDETTI indique vouloir un rapport d'étape produit sous six mois, de façon à être en capacité d'envisager le mode de gestion à venir ; en effet, cela prendra le temps qu'il faut, mais il ne s'agirait pas, non plus, de découvrir dans un an des choses désagréables.

Si une **SEMOP** est créée, s'il y a un partenariat direct à monter avec la ville d'Aiacciu, il souhaiterait que l'Assemblée de Corse en soit informée, au moins de ce qui est en gestation et en prévisionnel, dans ce cas, le projet échappe à l'appel d'offres. C'est une option certaine, sachant que l'appel d'offres représente, quant à lui, une option incertaine, mais elle peut aussi amener à des tensions : on s'aperçoit, par exemple, que sur les ports, il peut y avoir des choses bizarres.

M. ACQUAVIVA, en réponse, déclare n'avoir aucune objection à ce qu'il y ait des transmissions régulières à ce sujet. Il fait observer, en outre, que le Conseil exécutif a manifesté, à plusieurs reprises, sa préférence pour une société publique locale de gestion. Néanmoins, en responsabilité, techniquement et juridiquement parlant, il ne peut pas ne pas étudier l'ensemble des autres pistes ; et d'ailleurs, il semble que la mairie d'Aiacciu ait, elle aussi, la volonté d'aller dans ce sens par souci de sécurisation de l'ensemble.

M. ACQUAVIVA souhaite, ensuite, livrer trois observations :

-premièrement, en effectuant un choix de ce style sur le port **Charles ORNANO**, avec des éléments juridiques et financiers autorisant à le faire, la **Conseil exécutif** se situera dans l'esprit de maîtrise des infrastructures publiques portuaires qui a présidé à la démarche de création d'un établissement public sur les ports et aéroports ;

-deuxièmement, des discussions interviendront en complémentarité avec le port mitoyen **Tino ROSSI**, qui sera géré d'ailleurs dans le même bassin par le futur établissement public ;
-et troisièmement, puisque la révision du **PADDUC** prévoit aussi celle du schéma d'infrastructure territoriale des transports, il va falloir projeter sur cinq ans une vision concernant les ports de commerce en général, et certains ports de plaisance propriété de la Collectivité (par ex. celui de Calvi).

A travers ces investissements dans les infrastructures, la Collectivité engagera de véritables choix de société. Cependant, la discussion actuelle consiste à solder la concession en cours, à s'entendre, notamment, sur la valeur nette comptable et les immobilisations. D'où le délai de 14 mois prévu à cet effet.

Personne d'autre ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SPORT / SPORTS

Raportu nᵘ 299 : Cunvenzione d'ugettivi è di mezi cù u Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa - Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).
Rapport n° 299 : Convention d'objectifs et de moyens avec u Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa - Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).

Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'Audiovisuel, de la Vie Associative et des Sports, présente le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI**, **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU /
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu nᵘ 269 : Fondu naziunale d'assestu di u territoriu - Ripartizione di a ricetta 2025.
Rapport n° 269 : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) - Répartition de la recette 2025.

Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'Audiovisuel, de la Vie Associative et des Sports, présente le rapport.

La **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un **avis favorable**. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce projet de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et **MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI** et **Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Après avoir demandé aux commissaires, aux conseillers exécutifs et aux services de rester connectés, pour un échange d'ordre organisationnel, **la Présidente MAUPERTUIS** constate que l'ordre du jour a été épuisé, et elle lève la réunion à 16h38.

Fait à Aiacciu, le 29 octobre 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE

ASSEMBLEA DI CORSICA

CUMMISSIONE PERMANENTE
U 29 D'OTTOBRE DI U 2025

COMMISSION PERMANENTE

29 OCTOBRE 2025

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu nu 303 : Appruvazione di u prucessu verbale di a Cummissione Permanente di u 1mu d'ottobre di u 2025.
Rapport n° 303 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 1er octobre 2025.

Raportu nu 301 : Mandatu speciale attribuitu à u sgiò Romain COLONNA.
Rapport n° 301 : Mandat spécial accordé à M. Romain COLONNA.

Raportu nu 302 : Mandatu speciale attribuitu à u sgiò Paul-Joseph CAITUCOLI.
Rapport n° 302 : Mandat spécial accordé à M. Paul-Joseph CAITUCOLI.

Raportu nu 306 : Mandatu speciale attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.
Rapport n° 306 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Raportu nu 307 : Mandatu speciale attribuitu à u sgiò Romain COLONNA in qualità di Presidente di a Cumissione ad hoc nantu à a pulitica linguistica di a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 307 : Mandat spécial accordé à M. Romain COLONNA, en qualité de Président de la Commission ad hoc nantu à a pulitica linguistica di a Cullettività di Corsica.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu nᵘ 296 : Ricunduzzione di a messa à dispusizione di un agente di l'Agenza di u Turisimu di a Corsica pressu à a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 296 : Renouvellement de mise à disposition d'un agent de l'Agence du Tourisme de la Corse auprès de la Collectivité de Corse.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nᵘ 300 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi.
Rapport n° 300 : Crédits de personnel des groupes politiques.

SISTEMI D'INFURMAZIONE / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu nᵘ 282 : Riforma è cessione di materiali infurmatichi è di i bè mobiliarii d'uffiziu di e sale di tele-presenza.
Rapport n° 282 : Réforme et cession de matériels informatiques et des biens mobiliers de bureau des salles de télé-présence.

Raportu nᵘ 284 : Cunvenzione di messa à dispusizione di l'accordu-quadru « furnitura di licenze è di servizii in linea per i sistemi d'infurmazione dutati di suluzioni Microsoft è d'altri servizii buròmatichi in linea alternativi ».
Rapport n° 284 : Convention de mise à disposition de l'accord-cadre « fourniture de licences et de services en ligne pour les systèmes d'information équipes de solutions Microsoft et services bureautiques en ligne alternatifs ».

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu nᵘ 277 : Raportu nant'à a strategia d'inclusione numerica in Corsica (2025-2027) - Quadru è perspettive.
Rapport n° 277 : Rapport sur la stratégie d'inclusion numérique en Corse (2025-2027) - Cadre et perspectives.

Raportu nᵘ 298 : Aghjustu n° 15 à a cunvenzione nantu à a cuncessione pè a creazione è a gestione di un retale di cumunicazione elettronica d'altu flussu in Corsica.
Rapport n° 298 : Avenant n° 15 à la convention de concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le territoire de la Collectivité de Corse.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu nᵘ 271 : Fissazione di l'ammontu di a cuntribuzione di a Cullettività di Corsica per e Case di l'Adulescenti (MDA) du Cismonte è di u Paese Aiaccinu per l'eserciziu 2025.

Rapport n° 271 : Fixation du montant de la contribution de la Collectivité de Corse pour les Maisons des Adolescents (MDA) de la Haute-Corse et du Pays Ajaccien au titre de l'exercice 2025.

Raportu nᵘ 272 : Rettificazione di l'ammonti di a dumanda di finanzamentu nant'à u prugramma Corsica FSE+ 2024-2027, ligata à l'accompagnamentu rinfurzatu di i beneficiarii di u redditu di sulidarità attiva.
Rapport n° 272 : Rectification des montants de la demande de financement sur le programme Corse FSE+ 2024-2027 attachée à l'accompagnement renforcé des allocataires du revenu de solidarité active.

Raportu nᵘ 273 : Cunvenzioni di finanzamentu relative à l'azzioni messe in opera da l'associu ALIS per l'eserciziu 2025.
Rapport n° 273 : Conventions de financement relatives aux actions menées par l'association ALIS pour l'exercice 2025.

Raportu nᵘ 274 : Cunvenzioni chì fissanu e cuntribuzioni finanziarie à u Fundu di sulidarità per l'alloghju per l'eserciziu 2025.
Rapport n° 274 : Conventions fixant les contributions financières au Fonds de solidarité pour le logement pour l'exercice 2025.

Raportu nᵘ 275 : Sussidiu di funziunamentu à l'Associazione d'Aiutu di e Personne Ammesse in Prutezzione di a Zitellina di Corsica (AEPAPE) per l'annata 2025.
Rapport n° 275 : Subvention de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance de Corse (AEPAPE) pour l'année 2025.

Raportu nᵘ 276 : Participazione finanziaria di a Cullettività di Corsica à u dispusitivu di mediazione famigliale 2025.
Rapport n° 276 : Participation financière de la Collectivité de Corse au dispositif de médiation familiale 2025.

Raportu nᵘ 278 : Approvazione di i prughjetti di prevenzione di a perdita d'autunumia per u periodu 2025-2026.
Rapport n° 278 : Approbation des projets de prévention de la perte d'autonomie pour la période 2025-2026.

Raportu nᵘ 280 : Attualizazione di e cunvenzione di e strutture d'inserzione per l'attività ecunomica 2024-2026.
Rapport n° 280 : Actualisation du conventionnement des structures de l'insertion par l'activité économique 2024-2026.

Raportu nᵘ 285 : Cunvenzioni relative à u mantenimentu di l'attività di domiciliazione amministrativa di e persone senza domiciliu stabile nant'à u cumunu di Portivechju per l'annata 2025.
Rapport n° 285 : Conventions relatives au maintien de l'activité de domiciliation administrative des personnes sans domicile stable sur la commune de Portivechju pour l'année 2025.

Raportu nᵘ 297 : Aghjustu n° 1 à a cunvenzione pluriannuale d'ughjittivi è di mezi trà a Cullettività di Corsica è a MDPH 2023-2027 relativa à a messa à dispusizione d'un veìculu.
Rapport n° 297 : Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et la Maison des Personnes Handicapées 2023-2027 relatif à la mise à disposition d'un véhicule.

AMBIENTE - SVILUPPU À LONGU ANDÀ / ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Raportu nᵘ 270 : Richiesta di rimessa di grazia pè u pagamentu di un affittu di pesca (stagnu di Chjurlinu), pè u periudu da u 1ᵐᵘ d'aostu di u 2023 à u 29 di ferraghju di u 2024.
Rapport n° 270 : Demande de remise gracieuse du loyer afférant au bail de pêche de l'étang de BIGUGLIA (CHJURLINU), pour la période du 1ᵉʳ août 2023 au 29 février 2024.

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA-VITA STUDIANTINA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE-VIE ÉTUDIANTE

Raportu nᵘ 283 : Dotazioni glubali di funziunamentu (DGF) di l'istituzioni sculare publiche è revisione/adattazione di i mezi di calcolu è d'attribuzione di e risorse date à i cullegi è licei di Corsica per l'annata 2026.

Rapport n° 283 : Dotations globales de fonctionnement (DGF) des établissements scolaires publics et révisions/adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2026.

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI-INNOVATION

Raportu nᵘ 281 : Poli di cumpetitività - Firma di a cunvenzione chì attesta u trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di Statu per u polu CAPENERGIES - Annata 2025.
Rapport n° 281 : Pôles de compétitivité - Signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits État pour le pôle CAPENERGIES - Année 2025.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu nᵘ 279 : Aghjustu n° 4 à a cuncessione di u portu di piacenza Charles Ornano in Aiacciu.
Rapport n° 279 : Avenant n° 4 à la concession du port de plaisance Charles Ornano à Aiacciu.

SPORT / SPORTS

Raportu nᵘ 299 : Cunvenzione d'ugettivi è di mezi cù u Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa - Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).
Rapport n° 299 : Convention d'objectifs et de moyens avec u Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa - Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu nᵘ 269 : Fondu naziunale d'assestu di u territoriu - Ripartizione di a ricetta 2025.
Rapport n° 269 : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) - Répartition de la recette 2025.

******